

Avis sur les projets de mise en LGF des cafétérias de BOURG-DE-PEAGE, CHALON NORD, SAINT ETIENNE LA RICAMARIE, MANDELIEU et RODEZ.

La Direction nous annonce une fois de plus des projets de mise en location gérance. La transformation du parc en LGF est passée en mode grande vitesse en nous vendant à nous, Organisation Syndicale, le bien fait du développement du réseau commercial « A LA BONNE HEURE » en franchise.

Certes, si nous sommes rassurés que Casino Restauration réagisse aux problématiques que supportent les Cafétérias en créant un nouveau concept, nous ne pouvons oublier l'impact social que cela entraîne. Des effectifs réduits pour le fonctionnement de « ALBH » entraînant des pertes d'emploi par rapport au effectif présent avant la transformation, et on s'aperçoit également, avec un certain recul, la perte des effectifs des établissements passés en LGF. Sans parler du climat Social chez certain LGF qui n'hésite pas à abuser de leur pouvoir de chef d'entreprise pour mener la vie dure aux salariés afin que ceux-ci se découragent et démissionnent. Nous ne sommes malheureusement que trop témoins de ces situations.

BOURG EN PEAGE est un établissement en franchise depuis Mars 2002, aucune donnée économique et sociale nous a été communiquée. Certes, pour le locataire gérant actuel, cela reste une très bonne opportunité, mais pour l'aspect social nous ne pouvons nous prononcer vu les éléments communiqués. Combien reste-t-il de salarié ? Es ce que le passage en ALBH ne va pas encore réduire l'effectif ? Trop de question sans réponse.

Pour l'établissement de **CHALON NORD** nous ne doutons pas que cela reste une très bonne opportunité pour le futur LGF. Sachant que sur « CHALON SUD » l'établissement est déjà géré en LGF, il sera très appréciable pour ce franchisé d'avoir en plus un « ALBH » dernière génération !

Sur l'aspect social, nous nous inquiétons puisque 22 personnes sont concernées, encadrement compris, et que, de par nos constatations, apparemment une douzaine de personnes suffiraient à faire fonctionner un restaurant « ALBH », d'où notre inquiétude.

Le projet de **LA RICAMARIE** nous paraît coller parfaitement au concept « ALBH ». Cette opportunité susceptible de redynamiser ce site nous semble viable. Un effectif adapté qui ne devrait pas être trop touché par cette réorganisation mais qui reste quand même sous l'influence d'un passage en LGF, avec ce que cela entraîne.

Domage que cet établissement, comme d'autres, ne reste pas dans le périmètre intégré.

MANDELIEU, encore un établissement emblématique à gros volume qui va disparaître du système intégré. Avec de lourdes conséquences sur le personnel puisque 23 personnes sont concernées. Les résultats ne sont plus là depuis 2010, date à laquelle la Directrice présente en ces dates change de cap et s'oriente sur la prise d'un établissement en franchise « MOUANS SARTOUX ». Comme quoi la fragilité des établissements ne tient que trop souvent au choix des directeurs en place.

L'effectif de 23 salariés semblera à la Direction largement au-dessus de l'effectif préconisé pour faire fonctionner un « ALBH ». Il sera difficile d'accompagner ce personnel sur d'autres orientations puisque sur cette zone plus aucun établissement ne pourra les accueillir. Les alternatives proposées en amont par les DR sont des primes de départ volontaire. Nous sommes consternés par la tournure que prennent les choses...

RODEZ, bel établissement qui n'arrive plus vraiment à sortir ses résultats. Le concept « ALBH » peut être une bonne opportunité, en gardant toutefois son cœur de blé.

Nous regrettons son exploitation en gérance. Ternir tous ces beaux projets par de la gestion en franchise, altère nos avis qui pourraient être favorables suivant les établissements. C'est encore les salariés qui vont payer les pots cassés par ces décisions.

Au plan social, notre organisation syndicale s'est largement exprimée sur ce mode de gestion et les conséquences qui en découlent. Cependant, les salariés s'inquiètent de leur devenir, dépouillés des avantages liés à l'appartenance au Groupe : leur choix de rester en gestion intégrée reste très présent.

Les équipes sont très touchées et inquiètes par ces annonces concernant leur devenir.

Comme nous l'avons maintes fois répété, sur l'aspect social nous ne pouvons cautionner ce genre de projet, ainsi que toute autre mesure qui nuirait à la dégradation du statut social des salariés.

Comme déjà dit, nous déplorons que l'information et la consultation ne soient qu'un passage obligé.

Notre organisation syndicale UNSA, ne prendra donc pas, part au vote.